

Interruptions de carrière ou pas, les femmes gagnent moins



Les femmes qui n'ont pas interrompu leur carrière pour élever leurs enfants ont malgré tout une rémunération inférieure à celle de leurs collègues masculins. C'est ce qui résulte d'une étude publiée récemment par l'OFCE.

Actuel-RH.fr | L'Entreprise.com | Mis en ligne le 12/08/2010

"...Quoi que vous fassiez, vous n'arriverez pas à obtenir le même [salaire](#) que vos collègues hommes".

Cette mise en garde adressée hier aux femmes par Le Parisien résulte de la lecture d'une étude publiée dans le dernier numéro de la revue de l'OFCE, le Centre de recherches en économie de Sciences-Po (*).

42% des femmes de 39 à 49 ans ont interrompu leur carrière

L'étude dresse une comparaison, à partir d'un panel de femmes de 39 à 49 ans, entre celles qui ont interrompu un temps leur carrière pour élever leurs enfants (42% d'entre elles) et celles qui ont poursuivi leur carrière.

"Verdict ? Celles qui n'ont pas voulu (ou pas pu) décrocher du monde du travail n'ont guère été récompensées de leur ténacité", résume Le Parisien.

Un salaire plus élevé pour les femmes qui ont poursuivi leur carrière

"Certes, par rapport à leurs collègues femmes qui ont interrompu temporairement leur vie professionnelle ces quadras sont gagnantes : leur salaire est de 23% plus élevé", souligne toutefois le quotidien.

L'étude explique d'ailleurs cet écart par un certain nombre de paramètres : les femmes qui ont une carrière continue ont moins d'enfants que celles qui se sont arrêtées, elles sont plus diplômées, ont plus d'expérience professionnelle et sont davantage restées avec le même employeur. L'écart n'est donc pas étonnant. Les auteurs de l'étude ne constatent donc aucun comportement discriminatoire.

Un bénéfice inexistant lorsque l'on compare leur situation par rapport aux hommes

Mais toute autre est la comparaison avec leurs collègues masculins. "Les hommes, entre 39 et 49 ans, gagnent en moyenne 17% de plus que les femmes qui n'ont pas interrompu leur carrière pour raisons familiales". Or, en l'espèce les profils des uns et des autres sont très proches. "L'essentiel de l'écart entre les hommes et ces femmes n'est pas explicable par des différences de caractéristique observables", en concluent les auteurs de l'étude.

Elles envisagent alors plusieurs explications :

- 1ère explication : les femmes qui n'interrompent pas leur carrière chercheraient des "postes moins exigeants" avec un salaire plus bas ;
- la 2e explication tiendrait à une distorsion de perception. "Les femmes qui n'ont jamais eu l'intention d'interrompre leur carrière "n'ont pas pu envoyer un signal crédible aux employeurs sur leur engagement à long terme" et ont ainsi été "considérées comme susceptibles de sortir du travail pour des raisons familiales" ;
- enfin la dernière explication revient sur l'existence d'un possible "plafond de verre" : "les femmes se heurtent à des obstacles croissants par rapport aux hommes dans leur progression de carrière".

Inciter les pères à prendre un congé parental ?

Comment alors mettre un terme à ce "soupçon" décrit par les auteurs de l'étude, selon lequel les femmes sont perçues par les employeurs comme étant "avant tout des mères, ou futures mères, désireuses de quitter le marché du travail temporairement ou définitivement" ?

"Cela suppose soit que la norme sociale devienne de mener une carrière continue, soit qu'il y ait une incertitude sur qui, du père ou de la mère, va rester à la maison, ce qui reste encore plus utopique", estime l'OFCE.

"Cela demanderait une volonté politique forte, visant par exemple à développer un congé parental mieux rémunéré dont une partie significative serait réservée aux pères".

(*) "*Enfants, interruptions d'activité des femmes et écart de salaire entre les sexes*", de Dominique Meurs, Ariane Pailhé et Sophie Ponthieux. L'étude peut être commandée sur le site de l'OFCE.